

N°2022-04/32B

---

**Objet : AMELIORATION DE L'ENTREE DE LA DECHETTERIE INTERCOMMUNALE : AUTORISATION DE SIGNATURE.**

---

L'an deux mille vingt-deux, le 13 avril, le Bureau du Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h00, au Centre José Arriéta à Saint-Cyprien, sous la présidence de Monsieur Thierry DEL POSO, Président.

<b>Nombre de membres afférents au Bureau :</b>	10		<b>Pour :</b>	6
<b>En exercice :</b>	10	<b>Vote :</b>	<b>Contre :</b>	0
<b>Présents :</b>	6		<b>Abstention :</b>	0

**Présents :** François BONNEAU, Thierry DEL POSO, Jean-André MAGDALOU, Christophe MANAS, Jean ROMEO, Jean-Jacques THIBAUT.

**Absent excusé :** Dominique ANDRAULT, Robert OLIVE, Nathalie PINEAU, Louis SALA.

**Secrétaire de séance :** Jean ROMEO

**Date de convocation :** 06 avril 2022

---

Le Président expose à l'Assemblée,

Dans le cadre des travaux de réhabilitation de l'entrée de la déchèterie intercommunale de Saint-Cyprien, la Communauté de Communes Sud Roussillon a décidé de lancer une consultation pour un marché de travaux d'un montant estimatif global de 477 724,00 € HT.

Compte tenu du montant, cette consultation est soumise à la procédure adaptée ouverte (articles L. 2123-1 et R.2123-1 1° du Code de la commande publique).

Les prestations de ce marché de travaux sont réparties en 5 lots :

- Lot 1 - Voirie, pour un montant estimatif de 147 374,00 € HT et un délai plafond de 1,5 mois
- Lot 2 - Génie civil, pour un montant estimatif de 150 425,00 € HT et un délai plafond de 2 mois
- Lot 3 - Métallerie, pour un montant estimatif de 76 625,00 € HT et un délai plafond de 1 mois
- Lot 4 - Pesage, pour un montant estimatif de 88 900,00 € HT et un délai plafond de 1 mois
- Lot 5 - Local, pour un montant estimatif de 15 400,00 € HT et un délai plafond de 1 mois

Après avoir pris connaissance du rapport du technicien fondé sur l'ensemble des critères d'attribution du marché, le pouvoir adjudicateur classe les offres et décide de retenir les propositions suivantes, jugées économiquement les plus avantageuses :

- Lot 1 – Voirie : SAS PULL Francis, pour un montant de 106 787,84 € HT
- Lot 2 - Génie civil : FARINES TP, pour un montant de 160 000,00 € HT
- Lot 3 – Métallerie : SEETECH, pour un montant de 78 555,00 € HT
- Lot 4 – Pesage : PESAGES ET VOLUMETRIE SAS, pour un montant de 87 104,21 € HT
- Lot 5 – Local : Déclaré infructueux car aucune offre reçue.

**EN CONSEQUENCE LE BUREAU APRES EN AVOIR VALABLEMENT DELIBERE, ET A L'UNANIMITE DES PRESENTS,**

Entendu l'exposé du Président,

↳ **APPROUVE** le choix des entreprises proposées ;

↳ **DIT QUE** les crédits nécessaires sont inscrits sur les budgets de la collectivité ;

↳ **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer les marchés à intervenir ainsi que toute pièce utile à l'exécution de ce dernier.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

**Pour extrait conforme,  
Le Président**

